



# ROI de l'épreuve d'admission pour l'entrée en Humanités Artistiques section « Arts de la parole et du Théâtre à l'Athénée Royal Liège Atlas

Mis à jour le 30.06.23

## Dès l'inscription

L'élève devra assister aux cours et intégrer les remarques et consignes de ses professeurs. Il recevra et lira les consignes de l'épreuve d'admission - y compris le texte pour l'épreuve d'Art Dramatique - ainsi que les « Règles d'or » de la section.

## Avant l'épreuve

Les élèves rendent :

- une lettre de motivation manuscrite,
- un talon signé par les parents (ou tuteurs légaux) attestant qu'ils ont bien reçu les « Règles d'or » et le ROI de l'examen d'admission.

## Tenue vestimentaire

- Les élèves devront disposer, dès les 1<sup>ers</sup> cours et lors de l'examen d'admission, d'une tenue neutre (noire, sans motif ni marque, dans laquelle ils peuvent se mouvoir librement - pas de jeans).
- Le visage devra être dégagé et les cheveux longs attachés.
- Les bijoux seront retirés (dans la mesure du possible).
- Le port de chaussures noires et légères est permis.

## Déroulement de l'épreuve d'admission

L'épreuve sera obligatoirement précédée d'un échauffement corporel et vocal collectif.

Ensuite, présentation de deux prestations scéniques (art dramatique et déclamation) qui auront été préparées avec un ou plusieurs professeur(s).

Finalement, un entretien avec l'élève et une lecture à vue se dérouleront à huis-clos. Cet échange avec le corps professoral, la direction et l'inspection portera uniquement sur les motivations personnelles de l'élève, son ressenti par rapport aux 1<sup>ers</sup> cours suivis avant l'examen d'admission et son cursus au niveau des arts de la parole et du théâtre.

## **MUSIQUE • DANSE • THÉÂTRE**

Académie Grétry ASBL · Place des Arts 2 | B-4020 Liège  
Tél. : +32 4 342 61 60 · [info@academiegretry.be](mailto:info@academiegretry.be) · [www.academiegretry.be](http://www.academiegretry.be)

Remarques :

- Les élèves n'assistent pas aux examens des autres, sauf en tant que réplique, coach ou aidant. L'épreuve d'admission n'est pas publique.

- Dans la mesure du possible, l'équipe pédagogique assiste dans son ensemble à l'examen d'admission. L'épreuve se déroule valablement si au moins un professeur d'un cours d'interprétation est présent.

## Prestations : objectifs et consignes

a) Art dramatique :

Pour la réalisation de cet exercice, un texte joint à ce présent règlement est à mémoriser intégralement (les deux rôles).

- Objectif : chaque élève sera capable de présenter une improvisation théâtrale d'une minute, au départ d'un trait de caractère, choisi de façon aléatoire dans une liste non-exhaustive.

- Les choix d'interprétation de l'élève (occupation de l'espace, construction du personnage,...) seront opérés de façon à faire deviner le trait de caractère représenté.

- Chaque élève disposera de 30 secondes pour se préparer avant son entrée en scène avec l'aide ou non d'un ancien élève.

- Chaque élève passera une seule fois.

L'évaluation portera principalement sur :

- la capacité de l'élève à s'intégrer dans le travail collectif, de façon constructive et respectueuse,
- sa capacité de mémorisation,
- sa capacité d'intégration des remarques et consignes.

b) Déclamation :

- **3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années** : présentation d'un texte au choix validé par le professeur.

L'évaluation portera principalement sur :

- la capacité d'évoluer durant les premiers cours,
- la disponibilité au travail,
- la capacité de mémorisation.

- **5<sup>ème</sup> année** : présentation d'un texte au choix, validé par le prof.

L'évaluation portera principalement sur :

- la capacité d'évoluer durant les premiers cours,
- la disponibilité au travail,
- la capacité de mémorisation,

## **MUSIQUE • DANSE • THÉÂTRE**

Académie Grétry ASBL • Place des Arts 2 | B-4020 Liège

Tél. : +32 4 342 61 60 • info@academiegretry.be • www.academiegretry.be

## **L'avis du Conseil de Classe et d'Admission:**

A l'issue de l'épreuve, les professeurs rendront tous un avis quant à l'admission de chaque élève (avis favorable ou défavorable - pas d'abstention). En cas de partage égal des avis, la direction tranchera.

Le non-respect des points suivants entraîne un avis défavorable à l'épreuve d'admission :

- La tenue vestimentaire.
- La mémorisation des textes.
- La présentation de la lettre de motivation.